

## RÉFUGIÉS

# +29 % de primo-demandeurs d'asile

**En 2018, notre pays a reçu 18 130 sollicitations de primo-demandeurs d'asile l'année dernière, contre 14 035 en 2017. Progression de 29 %.**

**A** lors que les services de l'asile examinent plus particulièrement le cas de l'un des 1 502 Syriens qui a reçu un visa humanitaire pour venir en Belgique du temps de Theo Francken, l'office statistique de l'UE sort ses chiffres. Dans l'ensemble des États membres, 580 800 personnes ont introduit une demande de protection internationale en 2018, un chiffre en baisse de 11 % par rapport à 2017 (654 600). La Belgique a reçu 18 130 sollicitations de

primo-demandeurs d'asile l'année dernière contre 14 035 en 2017, soit une progression de 29 %, selon Eurostat. En Belgique, les Syriens représentent 15 % du nombre total avec 2 770 demandes en 2018, devant les Palestiniens (13 %, 2 420) et les Afghans (6 %, 1 045).

Le cas examiné dans le cadre d'un visa humanitaire « douteux » est celui d'un homme serait impliqué dans les crimes commis par le régime de Bashar el-Assad. Ce ressortis-

sant syrien n'est pas venu par la filière du conseiller communal N-VA Melikan Kucam mais par un autre intermédiaire : le religieux Dibo Hababé.

Le millier de bénéficiaires d'un visa humanitaire obtenu dans le cadre de la procédure collective initiée par le cabinet Francken, sur base de listes fournies par au moins 13 intermédiaires particuliers, fera l'objet d'un screening policier, a indiqué hier à la Chambre le ministre de l'Intérieur De Crem. ■